

Décision 03-D-39 du 04 septembre 2003

relative à la situation de la concurrence dans
le réseau de franchise créé par la société
Plus International

Posted on: 17 septembre 2003 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Sofadis, Neveu, CBI, Sovaac, Caffier
Cuisines, Pistre Service Plus, Coignières
Cuisines Bains, Moulin Cuisines, Super
Cuisines, LEF (Lilloise d'Equipe-
ment Familial), AEF (Auxerroise d'Equipe-
ment Familial), Amfor, MEM (Malouine
d'Equipe-ment Familial), Cuisines & Bains du
Gier, DEM, Mahe

Dispositif(s)

Pratique non établie

Entreprise(s) concernée(s)

Plus International, Ranger, Euroform

Lire

le texte intégral de la décision

98.9 Ko